www.creuse.fr

LE MAGAZINE

la Creuse

N° 61 > novembre / décembre 2013

P. 14
ACTIONS
Premières mesures Agenda 21

P. 22
NATURE
L'environnement, ça s'apprend

P. 24
RACINES
Mouvement coopératif : une culture creusoise

● DOSSIER

ESS : l'autre économie

page 7

INCLUS
DANS CE NUMÉRO, LE GUIDE DE LA CONDUITE EN HIVER

Magazine d'information du Conseil Général de la Creuse



EXPOSITION







EN CREUSE



GUÉRET DU 04.11.13 AU 24.01.14

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE

30 RUE FRANKLIN ROOSEVELT - 23004 GUÉRET CEDEX - TÉL. 05 44 30 26 50 - HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR - OUVERT DU LUNDI AU JEUDI, DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI, DE 8H30 À 16H00

CONCEPTION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION CG23



A Simon

Un photographe donne à voir, plus qu'il ne se montre lui-même. Simon était un photographe. Il était le photographe du Conseil Général et du Magazine de la Creuse.

Un homme ne se reconnaît pas à ses vociférations mais à ses idées et aux actes qu'il pose pour leur donner sens. Simon était un homme.

Il était né en Creuse mais il l'avait aussi choisie, l'aimait avec exigence, sans concession ni compromission. Il y avait tissé sa vie personnelle et professionnelle, bâti un foyer de douceur, avec Marie-Pierre et le petit Léo, dans l'un de ces paysages exigeants et coquets à la fois.

Simon était curieux des autres et disponible. Le Magazine de la Creuse était une des portes qu'il ouvrait vers ces rencontres, ces témoignages. Il était comme ce territoire sait – parfois – l'être : humaniste et fraternel.

Rêveur parce que porté par un idéal, discret parce que persévérant, pudique parce que soucieux des autres, Simon était homme de peu de bruit. Sa parole était comptée et délicate mais toujours elle puisait au plus profond de ses convictions. Il nous a pourtant quittés dans le fracas assourdissant d'un samedi d'amour brisé par l'inexplicable.

Ce numéro du Magazine de la Creuse, sans doute le plus difficile à terminer, lui est dédié. Il parle d'économie sociale et solidaire. Sans commentaire.

La rédaction.

Solidaires

On peut toujours dire et répéter l'hommage à un territoire et ses habitants solidaires ; c'est un discours fédérateur parce que rassurant sur ses propres valeurs. Mais en vérité, c'est quand même mieux de pouvoir puiser dans l'Histoire pour justifier pareilles références. Et si la Creuse s'entend parfois reprocher de manquer de telle ou telle particularité qui la rendrait unique aux yeux de ceux qui n'ont pas le temps d'apprendre à la connaître, elle peut au moins revendiquer que son histoire est vraiment faite des solidarités que les hommes savent tisser.

Des plaques de rues témoignent encore de l'action des Coopérateurs ou de l'influence de l'emblématique Pierre Leroux. A l'inverse, la mémoire collective a oublié Antoine Cohadon, artisan discret mais pugnace du même élan pour l'intérêt général. Mais la trace la plus profonde est dans l'action reproduite et répétée par des générations nouvelles, amoureuses de leur terre de naissance ou d'élection, fortes de leurs savoir-faire et de leur solidarité, qui n'inscrivent pas leur contribution à l'outil de production dans la perspective du plus, mais du mieux. Qui réinventent un modèle alternatif mais en aucun cas déconnecté des réalités du monde, qui produisent et consomment ici. Mais qui, surtout, y vivent, dans toute l'acception du terme.



Ce numéro du Magazine de la Creuse consacre son dossier à l'ESS. L'économie sociale et solidaire n'est pas un modèle à la marge, comme les pages qui suivent vous le montreront. C'est un modèle à part entière, revisitant tous les considérants d'une existence et de son rapport à la production. C'est la version contemporaine d'une réflexion sur l'économie que d'autres portèrent jadis, sous la bannière du mouvement coopératif, où la Creuse trouva toute sa place et la trouve encore aujourd'hui.

Solidaires, face à la crise et aux grands chamboulements d'un modèle économique que d'aucuns voudraient unique, les artisans de l'ESS montrent d'autres voies possibles. Pour le Conseil Général, dont l'une des missions essentielles est justement la solidarité à travers les compétences sociales qu'il exerce, c'est un chemin connu et ami, qui n'efface aucun autre mais s'ajoute au champ des possibles.

Oui, on peut répéter l'hommage à une Creuse et à des Creusoises et Creusois solidaires.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse LE MAGAZINE

Numéro de Novembre/Décembre 2013.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.





POUR RECEVOIR **le Magazine de la Creuse**

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

et aussi...



« Ma maison intelligente » les 15 et 16 novembre

Dans le cadre des Journées Nationales de la Domotique mises en place par PROMOTELEC (4ème édition, du 15 au 30 novembre), la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret organise, via le Pôle Domotique et Santé de Guéret ODYSSEE 2023, le salon domotique « Ma maison intelligente ». Organisé en partenariat avec REXEL et PROMOTELEC, ce salon se déroulera sur deux jours, les 15 (9h00-18h00) et 16 (9h00-17h00) novembre 2013, à l'Espace André Lejeune de Guéret.

Cette troisième édition, nouvelle formule, est axée sur les thèmes de l'autonomie, de l'habitat durable et de l'économie d'énergie. Elle concerne autant les professionnels (entreprises, artisans, maîtres d'œuvre, bureaux d'études et de contrôles, collectivités, etc.) que les particuliers. Une quarantaine d'exposants venant du Limousin et d'ailleurs seront présents. Des conférences et tables rondes seront animées sur les deux journées, celles du vendredi concernant plutôt les professionnels, celles du samedi le grand public.

Cette manifestation est organisée avec le soutien technique ou financier des acteurs de la domotique dans le département : Fondation Caisse d'Epargne, Axione, Domo Creuse Assistance, Conseil Général, Conseil Régional, AFPA.

INFO + :
WWW.SALON-MAMAISONINTELLIGENTE.FR



Les ensembles bénéficient désormais de meilleures conditions, notamment acoustiques, pour répéter.

Associations

Retour aux sources

La Maison départementale des pratiques amateurs, vocales et instrumentales occupe désormais les locaux de l'ancienne Ecole nationale de musique.

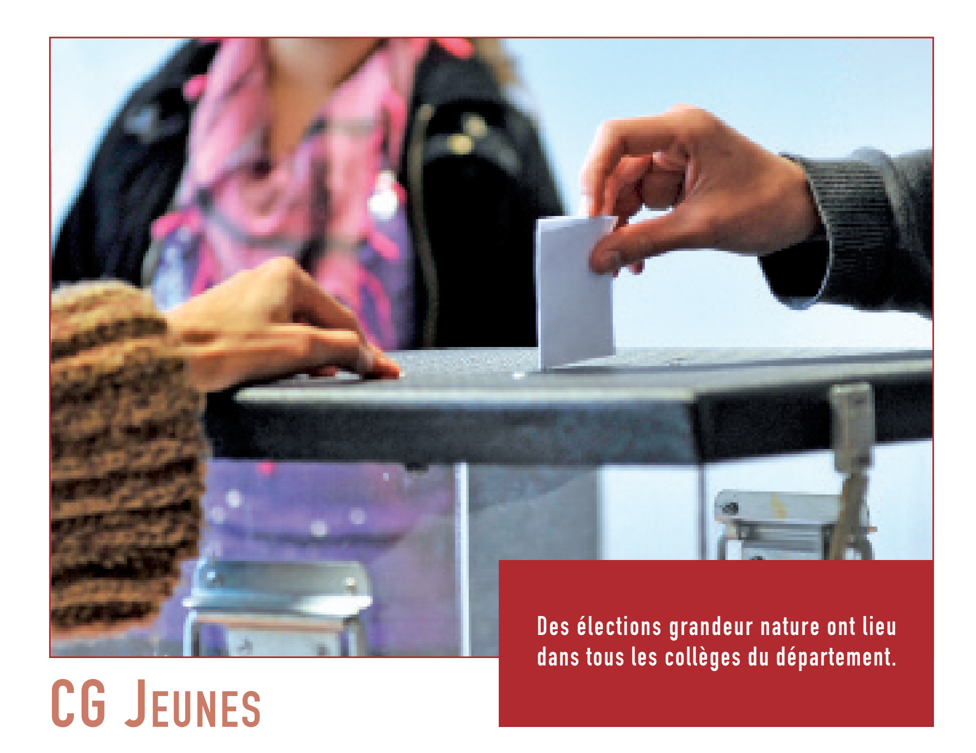
La décision de construire un nouvel établissement pour le Conservatoire départemental de musique, dans le prolongement du collège Martin Nadaud à Guéret, avait laissé vacants les locaux de l'ancienne Ecole nationale de musique, propriété du Département. Rapidement s'est posée la question de la nouvelle affectation à donner à ces bâtiments, situés rue Marc Purat et composés d'un auditorium et de bureaux. C'est désormais chose faite.

Depuis le début de l'année, l'adresse est devenue le siège social et administratif de Musique(s) en Marche, une association bien connue des Creusois, parce qu'elle organise le festival Jazz à la Sout', rassemble en son sein fanfares et harmonies du territoire mais aussi de nombreux ensembles et orchestres amateurs. Par une délibération du 17 décembre 2012, l'Assemblée départementale a décidé que cet auditorium serait mis à disposition des associations œuvrant dans le champ des pratiques amateurs musicales, instrumentales ou vocales.

Les locaux ont nécessité d'importants travaux de rénovation, notamment la réfection des toitures et des opérations de désamiantage. Ces travaux, d'un montant de 76.000 €, ont été achevés en avril 2013.

Parce qu'elle fédère sur le plan départemental la pratique musicale en amateur, Musique(s) en Marche est un utilisateur privilégié de l'ancien auditorium. Au même titre que l'ADIAM de la Creuse, acteur culturel incontournable en matière de musique et danse, qui y installe les répétitions du Chœur départemental de la Creuse, ainsi que les formations en matière de pratiques vocales. Ouvert à d'autres associations, sur réservation, la Maison départementale des pratiques amateurs, vocales et instrumentales, est un véritable outil au service du tissu associatif creusois. ■

INFO + : MISSION CULTURE DU CONSEIL GÉNÉRAL – 05 44 30 26 75



Des élections grandeur nature ont lieu dans tous les collèges du département.

CG Jeunes

Le temps des élections

Le Conseil Général des Jeunes permet aux collégiens creusois qui sont élus d'exercer des responsabilités et de prendre part à la vie du département.

Cela fait maintenant 10 ans que le Conseil Général des Jeunes donne la parole aux collégiens creusois et leur permet de laisser libre cours à leurs initiatives. A cette école de la citoyenneté, les élus juniors apprennent à mieux connaître le fonctionnement du Conseil Général de la Creuse, comme celui des institutions nationales ou européennes. Tous les ans, un voyage est organisé pour découvrir l'Assemblée nationale, le Sénat ou encore — c'est le cas cette année — le Parlement européen de Strasbourg. Mais le CG Jeunes, c'est également l'expérience d'une élection pour les jeunes candidats.

Chaque collège du département est représenté par deux conseillers généraux jeunes. Avant les vacances de Toussaint, on procède à l'élection d'un conseiller en classe de cinquième. Il est élu par tous les élèves de son collège, pour un mandat de deux ans, sur la base de sa profession de foi. Il rejoint ainsi le conseiller titulaire, élève de quatrième, élu l'année précédente.

Les conseillers juniors travaillent dans trois commissions autonomes, dans lesquelles ils élaborent et mettent en place des actions. Ainsi la Commission Environnement s'intéresse à la biodiversité et trouve en la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes un territoire parfaitement adapté pour les expérimentations et les chantiers-nature de toutes sortes. La commission Education, culture et sports mène des actions culturelles ou sportives comme les Rencontres sportives inter-collèges. Enfin, la commission Solidarités est très active, tant auprès des plus jeunes que des plus âgés. ■

et aussi…



Saperlipetons, quinzaine de la petite enfance

Du 19 au 30 novembre, la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret organise « Saperlipetons », une quinzaine dédiée à la petite enfance. Ciblant le public des 0-3 ans, les différents rendez-vous concerneront tous les professionnels de la petite enfance : relais assistantes maternelles, crèches, petites sections des écoles maternelles, associations présentes sur le territoire du Grand Guéret.
Le Conseil Général sera particulièrement présent, à travers son service de protection maternelle et infantile (PMI) et la Bibliothèque départementale de la Creuse.
« Saperlipetons » proposera différentes animations – expositions, lectures, contes, rencontres avec des auteurs – ainsi que des formations en lien avec le livre et la petite enfance.
Ce projet est proposé dans le cadre de la programmation culturelle de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse, les bibliothèques et les crèches du territoire du Grand Guéret, La Fabrique, l'Espace Fayolle, le cinéma Le Sénéchal, le Réseau d'Assistantes Maternelles, la Fédération des Œuvres Laïques, la Protection Maternelle Infantile (Conseil Général de la Creuse), le service pédiatrie de l'hôpital de Guéret, les associations « 1,2,3 parents… » et « Lire en Creuse », et avec le soutien financier de la DRAC du Limousin, de la Société Française des Intérêts des Auteurs et de la CAF.

Info + : programme de la quinzaine sur www.agglo-grandgueret.fr



Frédérique accueille les parents lors des permanences (sans rendez-vous) ou lors des consultations avec le pédiatre.

UN AGENT – UN MÉTIER

Frédérique, infirmière à la PMI

La Protection Maternelle et Infantile est une compétence obligatoire des départements. Dans toute la Creuse, des permanences et des rendez-vous médicaux sont proposés gratuitement aux jeunes parents.

INFIRMIÈRE diplômée d'Etat, Frédérique a quitté l'hôpital et le service de réanimation dans lequel elle travaillait depuis huit ans, pour rejoindre en 2003 la Protection Maternelle et Infantile (PMI), au Conseil Général de la Creuse. « J'étais dans le soin très technique. Aujourd'hui, je ne porte plus d'uniforme et mon travail est essentiellement fondé sur la relation que nous établissons avec les parents et les enfants. »

Dans le cadre d'une politique globale de promotion et de protection de la santé, la PMI intervient plus particulièrement auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Cette mission générale conduit Frédérique et ses treize collègues, infirmières ou puéricultrices, à assurer diverses actions médicales et médico-sociales au sein des 6 Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS) du département.

AU SERVICE DES PARENTS

L'intervention de la PMI n'est pas systématique. Un courrier adressé pendant la grossesse ainsi qu'au moment de la naissance rappelle aux futurs et jeunes parents qu'ils peuvent bénéficier de conseils ou d'un accompagnement. Lors des visites à domicile, à l'occasion des permanences ou consultations pédiatriques dans les UTAS, Frédérique prend les mensurations de l'enfant. C'est l'occasion de dialoguer, avec les parents qui le souhaitent, et d'évoquer des sujets aussi divers que l'allaitement, la diversification alimentaire, la sécurité, et plus largement la santé de leur enfant.

Attentive, elle rassure et contribue à dédramatiser les tracas de la petite enfance ou apporte une aide précieuse aux parents qui se sentent les plus démunis. Le soin technique tel que Frédérique a pu l'exercer n'est désormais qu'un aspect minime de son travail, lorsqu'elle est amenée à administrer le vaccin BCG ou lorsqu'elle nettoie le cordon ombilical des nouveau-nés. En revanche, elle a dû apprendre à peser ses mots, pour rendre compte d'une visite chez un assistant maternel qui attend l'agrément du Conseil Général ou lorsqu'elle doit évaluer une situation potentielle de danger pour un enfant.

« Notre travail n'est pas du tout routinier ! », assure-t-elle. Et de citer également les bilans de santé en école maternelle, en moyenne section, pour dépister le plus précocement possible d'éventuels troubles visuels ou auditifs.

De ces missions variées, elle retient la richesse des échanges et des rencontres, le travail d'accompagnement et de soutien, sans jugement. « Nous sommes vraiment à l'écoute des parents et de leurs besoins. Et notre chance, c'est que nous pouvons prendre le temps d'être à leurs côtés, de répondre à leurs questions. » ■

DOSSIER

Au service de l'homme

S'appuyant sur des valeurs fortes, l'économie sociale et solidaire prône un autre modèle économique, au service d'un mieux-être social. Efficace économiquement et utile socialement, elle constitue un levier de développement adapté aux particularités des territoires ruraux.

UN PEU D'HISTOIRE



Défilé de l'Union des Coopérateurs de la Creuse en 1932.

Les racines de l'économie sociale sont peut-être à chercher dans les confréries, corporations et guildes du Moyen Age, auxquelles la Révolution française a donné un coup d'arrêt avec la loi Le Chapelier (1791) bannissant les corporations. C'est une autre révolution, industrielle cette fois, au XIXe siècle, qui marque la naissance du mouvement, en réaction à la dureté des conditions de vie et de travail des ouvriers. Influencé par Saint-Simon et des penseurs utopistes comme Fourier, « l'associationnisme ouvrier » procure à tous nourriture, soins, indemnisations ou même funérailles, grâce aux Fraternelles ou Sociétés de secours mutuels. En 1848, date à laquelle Martin Nadaud, le plus célèbre des maçons creusois, participa à l'Association fraternelle des ouvriers maçons, on compte en France plus de 10.000 associations et 400 sociétés de secours mutuel. Le département de la Creuse sera également fortement influencé par Pierre Leroux, qui fonde à Boussac une communauté avec imprimerie et colonie agricole.
La **Troisième République** reconnaît l'importance de ces solidarités en leur donnant un cadre juridique avec les lois sur les coopératives (1867), la liberté d'association (1901), les mutuelles (1898 et 1930). Après la Seconde Guerre mondiale et avec l'essor de la consommation, les coopératives se développent. L'Union des Coopérateurs de la Creuse marquera l'histoire du département.
Dans les années 1980-1990, l'économie sociale s'adjoint l'adjectif solidaire et le secteur s'organise progressivement, représenté par les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire. En 2012, pour la première fois, l'ESS a un ministre délégué et fait l'objet en 2013 d'un projet de loi.



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une autr possible

En plaçant l'homme au cœur de leurs projets, solidaire proposent un mode de développem des individus.

Chaque année, en novembre, à l'instigation des Chambres régionales d'Economie Sociale et Solidaire (CRES), le Mois de l'économie sociale et solidaire est l'occasion de mettre à l'honneur un secteur qui emploie 2,35 millions de salariés en France. Alors que la crise économique et financière, doublée d'une crise sociale et environnementale, semble n'en plus finir et continue de se nourrir d'un cortège de mauvaises nouvelles, délocalisations ou licenciements, l'économie sociale et solidaire s'affiche et s'affirme comme l'économie qui a du sens.

DEUX PRINCIPES, QUATRE FAMILLES

Longtemps considéré comme une économie résiduelle ou à la marge, le « tiers secteur » — ainsi nommé pour le différencier à la fois de l'économie marchande et de l'économie publique — voit depuis quelques années ses vertus et son importance reconnus. La toute récente création d'un portefeuille ministériel dédié et le projet de loi pour refonder le secteur en sont les signes les plus visibles.
Rassemblés sous une même bannière, se reconnaissant dans les mêmes principes et valeurs, les acteurs de l'économie sociale et solidaire défendent l'idée d'un modèle différent de celui proposé par l'économie dominante. Un modèle économique qui n'assujettirait pas l'homme au profit mais qui resterait à son service.
Associations, coopératives, mutuelles et fondations sont les quatre grandes familles du secteur, qui ont pour finalité ultime le service rendu à leurs membres. Pourtant, quels sont les points communs entre une coopérative de matériel agricole, une association d'aide à domicile, une assurance mutualiste ou un chantier d'insertion ?



e voie

les structures de l'économie sociale et ent différent, favorisant l'émancipation

Au-delà de leurs différences de statuts, deux principes fondamentaux unissent ces structures.
Tout d'abord, leur gestion est désintéressée puisque le capital n'est pas rémunéré. Les bénéfices sont réinvestis dans l'association ou l'entreprise, ce qui contribue à développer et conforter l'outil de travail. Ce capital n'appartient pas à un seul homme qui déciderait de son affectation et du devenir de l'entreprise… Tant s'en faut, puisque la propriété en reste collective. En effet, dans les mutuelles, les banques coopératives ou les coopératives de consommateurs, ce sont les clients, généralement appelés sociétaires, qui détiennent le capital sous forme de parts sociales. Ou bien ce sont les salariés, coopérateurs, qui sont propriétaires de leur outil de travail comme dans les Sociétés Coopératives de Production (SCOP).
Toutes les structures de l'économie sociale et solidaire partagent également une même façon d'administrer et de prendre les décisions ensemble, selon l'équation « un homme équivaut à une voix ». Cette gouvernance démocratique reconnaît la parole et la place de chacun dans le projet commun. Et cela, sans la juger à l'aune des moyens apportés, qu'il s'agisse d'argent ou même d'investissement en temps !
Salariés, militants, usagers, partie prenante des projets auxquels ils participent, ne sont plus passifs mais véritablement acteurs, rejoignant ainsi la cohorte des tenants de l'éducation populaire.
Non rachetables, bien ancrées sur les territoires et donc non délocalisables, les structures de l'économie sociale et solidaire sont moins fragiles et résistent mieux aux aléas économiques. Ainsi, si ces structures s'inscrivent dans une histoire vieille de plus de 150 ans, elles répondent complètement aux défis à venir… en proposant la piste d'une économie peut-être un peu plus durable. ■

DES STATUTS JURIDIQUES DIFFÉRENTS



Les principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire sont partagés par quatre grandes catégories juridiques, identifiées par leurs statuts.
Relevant de la loi de 1901, à but non lucratif, les **associations** répondent à de nombreux besoins dans des domaines aussi variés que l'éducation, la culture, le sport, l'insertion, l'aide à domicile, l'environnement. On peut citer les Fédérations des Œuvres Laïques, les Missions Locales, les chantiers d'insertion, mais aussi les clubs de judo, de football, les associations de théâtre, de musique…
Les **fondations** permettent de poursuivre une œuvre d'intérêt général. Elles sont souvent reconnues d'utilité publique, créées par un legs ou une donation : la Fondation Abbé Pierre, Gilles Caron, la Fondation de France…
Les **mutuelles** mènent des actions de prévention et de solidarité en faveur de leurs membres sociétaires et de leurs familles. Qu'il s'agisse des mutuelles de santé ou des mutuelles d'assurance, il s'agit de partager de manière solidaire les risques (quel que soit son âge, son sexe, ses revenus etc.) pour permettre à tous de recevoir selon leurs besoins, et plus largement d'améliorer leurs conditions de vie. Les plus connues dans le paysage français sont la MAIF, la MGEN, la MACIF, la MATMUT.
Les **coopératives** sont des sociétés de personnes et non de capitaux. Il existe des coopératives de production, notamment agricoles (Natéa, Limagrain), des coopératives bancaires (Crédit Coopératif, Banque Populaire, Crédit Agricole, etc.), des coopératives de consommateurs (Coop Atlantique, Sport 2000), des coopératives de salariés (groupe Chèque-Déjeuner).

CHIFFRES-CLÉS DE L'ESS



Parce que notre territoire est depuis longtemps une terre de coopération et de solidarité, sans surprise, il fait partie du palmarès des départements dans lesquels l'économie sociale et solidaire est particulièrement développée. Cette place de choix vient d'ailleurs de se conforter, voire de s'améliorer depuis peu, sans doute en réponse au contexte économique actuel.

La Creuse s'illustre comme le **5ème département** français pour la part de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi, avec **16,4 % des salariés** creusois travaillant dans une structure du secteur. Ces chiffres s'expliquent notamment par l'importance de l'économie de services, avec deux tiers des salariés travaillant dans le secteur de la santé et de l'action sociale (aide à la personne, handicap, insertion).

80 % des employeurs sont des associations. Alors qu'en Limousin, on compte une forte proportion de coopératives, plus importante que sur le reste du territoire national, 10 % des salariés creusois du secteur de l'économie sociale et solidaire en sont issus. Le poids des mutuelles ou des fondations est également une spécificité creusoise : ce sont respectivement 10 % des salariés de l'ESS qui travaillent dans une mutuelle et près de 8 % dans une fondation.

L'Observatoire de l'économie sociale et solidaire souligne que l'emploi a augmenté plus régulièrement et plus durablement dans l'ESS que dans le reste de l'économie creusoise.

PLUS D'INFOS :
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du Limousin (CRES Limousin)
14 avenue Adrien Tarrade 87100 LIMOGES
Tél. 05 55 79 09 01 – Courriel : cres@creslimousin.org
Internet : www.creslimousin.org



Creuse, territoire

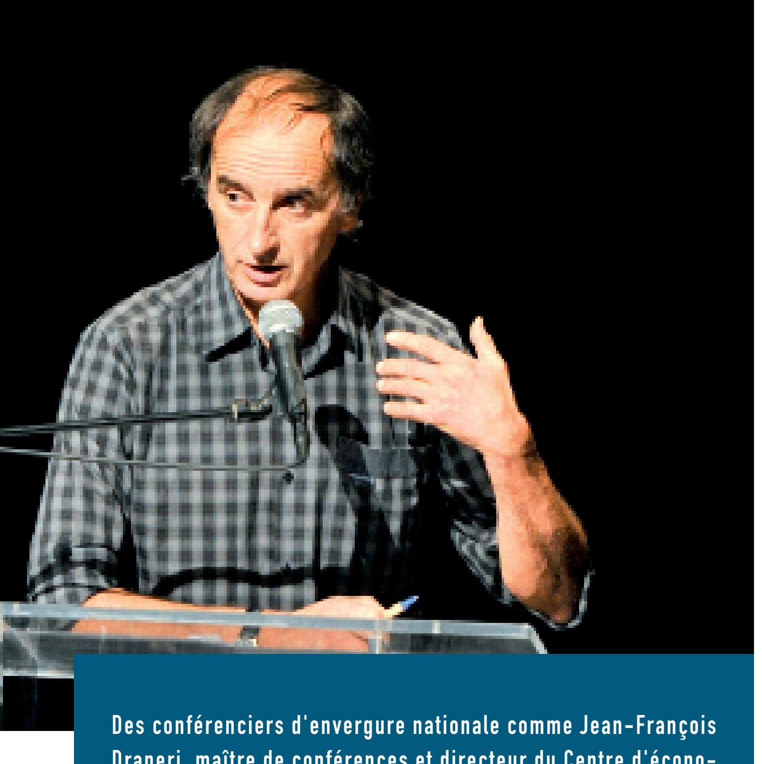
Créatrice de richesses économiques mais aus
a tout pour plaire aux territoires ruraux. Et la

L'histoire de notre département est intimement liée à l'émergence de ces nouvelles pratiques sociales fondées sur la solidarité. Des solidarités spontanées villageoises aux solidarités organisées des coopérateurs de la Creuse, notre territoire rural garde en mémoire cette capacité qu'ont eue les Creusois à s'organiser pour affronter un présent parfois difficile. Nadaud, Leroux, Desmoulins, Roussillat incarnent chacun à leur manière cet idéal de coopération qui a donné naissance à de bien belles entreprises humaines, l'Union des Coopérateurs de la Creuse ou les Presses du Massif Central pour les plus connues.

Innovations sociales

Cette identité creusoise, le Département a décidé d'en comprendre et d'en transmettre le souvenir, à travers l'ouvrage « Liberté, égalité, solidarités », une édition de la Conservation départementale du Patrimoine parue en 2009, et par une exposition aux Archives Départementales en 2013 sur l'histoire du mouvement coopératif de la Creuse. Alors qu'il serait facile de se cantonner à une vision passéiste, à l'ombre de ces figures tutélaires, le Conseil Général au contraire s'appuie sur cet ancrage historique pour éclairer la réalité et la vivacité des solidarités d'aujourd'hui.

Dès 2006, le Département a souhaité s'engager aux côtés de la Chambre Régionale d'Economie sociale et solidaire (CRES Limousin), dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire en novembre d'abord, puis par une convention de partenariat



Des conférenciers d'envergure nationale comme Jean-François Draperi, maître de conférences et directeur du Centre d'économie sociale au Conservatoire National des Arts et Métiers interviennent lors des Rencontres Solidaires.

solidaire

si humaines, l'économie sociale et solidaire Creuse ne s'en plaint pas.

signée en 2009 entre les deux structures. Les Rencontres solidaires (voir programme ci-contre) sont désormais un rendez-vous annuel qui donne une vision dynamique du secteur, à travers la valorisation d'expériences, mais aussi par des conférences.
Au-delà de ce temps de réflexion, l'engagement du Conseil Général est quotidien, du soutien constant à une vie associative très riche – on considère qu'en Creuse il y a une association pour vingt habitants – à l'aide apportée aux Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA) ou aux chantiers d'insertion. D'autres initiatives, parfois innovantes, s'inscrivent également dans le sens de cette économie de proximité. Ainsi, en 2011, le Département a cédé 7 hectares de terres agricoles, avec bâtiments lui appartenant, à Chambonchard, à la fondation Terre de liens, un mouvement qui milite pour le maintien d'une agriculture à dimension humaine et respectueuse de l'environnement.
Cette année, le Département a soutenu, par la mise à disposition de locaux et une aide annuelle de près de 25.000 €, une formation destinée aux acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Le diplôme « Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle », de niveau bac+5, est proposé à Guéret par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM Limousin) et le Centre d'Economie sociale et solidaire (CESTES).
En proposant des aides aux porteurs de projet, notamment sur le fonds de roulement, mais aussi en engageant une réflexion sur les circuits courts, pour approvisionner les restaurants scolaires, l'Agenda 21 de la collectivité porte également des ambitions pour l'économie sociale et solidaire. A travers cette économie de proximité, les territoires ruraux peuvent faire preuve d'innovation et construire du lien social. ■

RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES 2013



Sur le thème de l'innovation sociale, les Rencontres Solidaires du Conseil Général auront lieu le jeudi 28 novembre 2013, au Centre Médical MGEN Alfred Leune, à Sainte-Feyre. En voici le programme :

- **10h00** « La constitution des espaces alternatifs en zones rurales à la fin des années 1960 : l'exemple de la montagne limousine », par Dominique Danthieux, Professeur d'histoire et Président de Mémoire ouvrière en Limousin.
- **11h00** « Coopératives et dynamiques rurales » par Jacques Prades, Maître de conférences en sciences économiques, Université Toulouse II.
- **12h00** Présentation de deux initiatives : « Les jardins de la Borie » par Isabelle Depret-Bixio, Directrice de la fondation La Borie, et « TÉL-E-DENT » par Alain Queyroux, Médecin ORL et Bertrand Souquet, Président départemental de la MGEN.
- **14h00** « Les enjeux de la ruralité » par Laurent Rieutord, Professeur des universités, Géographe, Université de Clermont-Ferrand.
- **15h00** « Education populaire, économie sociale et solidaire : un projet commun » par Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
Cabinet du Président au 05 44 30 23 14
Courriel : mdesroches@cg23.fr

QUELQUES STRUC



La Coopérative des Eleveurs Marchois (CELMAR)

- Date de création : 1968
- Nombre de coopérateurs : 820
- Nombre de salariés : 42
- Chiffre d'affaires : 71 millions € (102 millions € avec les filiales)

Les éleveurs ont choisi de s'unir pour valoriser leur production ovine comme bovine, en organiser la commercialisation et en garantir, par des labels, la qualité.





Ambiance Bois

- Date de création : 1988
- Nombre de salariés : 25
- Chiffre d'affaires : 800.000 €

Dans cette Société Anonyme à Participation Ouvrière (SAPO) spécialisée dans la fabrication de matériaux en mélèze de pays, les actionnaires du travail ont autant de pouvoir que les actionnaires du capital. Les salariés expérimentent une autre manière de travailler, en auto-gestion.



L'Arban

- Date de création : 2010
- Nombre de salariés : 2
- Nombre de sociétaires : une centaine
- Budget : 80.000 €

Agence d'urbanisme rural au service du territoire, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) L'Arban associe tous ceux – entrepreneurs, particuliers, associations ou collectivités locales – que l'écoconstruction et l'habitat durable intéressent. La SCIC a notamment participé au projet de l'éco-quartier de Faux-la-Montagne.



La Mutu

- Date de cré
- Nombre de
- Nombre d'a

Acteur majeu
cette œuvre s
ciation de mu
trois magasin
de soins dent

*Liste bien évidemment non exhaustive.

TURES DE L'ESS*

Les Jardins de Saintary

- Date de création : 2005
- Nombre d'adhérents : 160
- Nombre de salariés : 14
- Budget : 360.000 €

Cette structure d'insertion par l'activité économique emploie des personnes en difficulté pour cultiver des légumes biologiques livrés sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs.

RIMONDEIX



Agir en Haute-Marche Combraille

- Date de création : 1995
- Nombre d'adhérents : 290
- Nombre de salariés : 6,5
- Budget : 300.000 €

Centre social, l'association est particulièrement investie sur le temps périscolaire : gestion d'accueils de loisirs, coordination des temps péri-éducatifs dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, accompagnement scolaire, etc.

EVAUX-LES-BAINS

alité Française

ation : 1979
salariés : 25
dhérents : 37.576

r de la prévention santé, ociale, gérée par une asso- tuelles, possède en Creuse s d'optique et un centre aires mutualistes.

Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)

- Date de création : 1971
- Nombre de salariés : 450 et 103 travailleurs handicapés
- Budget : 28 millions €

Accueillant et accompagnant les personnes handicapées, l'APAJH gère 17 services et établissements médico-sociaux : foyers d'hébergement, maisons d'accueil spécialisées, Etablissement et Service d'Aide par le Travail permettant une activité en milieu protégé.

AGNE



En présence du préfet de département, les élus du Conseil Général rendent compte des orientations prises et expliquent les premières actions.

AGENDA 21

Premières actions

En réalisant un Agenda 21 départemental, le Conseil Général a entrepris une démarche exigeante, dont un premier bilan a été fait mi-octobre devant les Creusois.

RENDEZ-VOUS avait été pris dès le printemps dernier pour cette restitution qui constitue un aspect important de la démarche adoptée par le Conseil Général. Pour impliquer les citoyens, il est en effet essentiel de les associer aux réflexions menées, depuis l'état des lieux jusqu'aux premières actions. Une première phase de consultation des Creusois, par des questionnaires et des réunions publiques, avait permis de prendre le pouls de leurs attentes en matière de développement durable, en vue d'élaborer l'Agenda 21 départemental. Ce programme d'actions pour le XXIème siècle, si l'on traduit littéralement, doit permettre, à l'échelle d'un territoire, d'imaginer un développement qui concilie les dimensions économique, sociale et environnementale, comme préconisé en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio.

52 FICHES-ACTIONS

Méthode douce pour des changements en profondeur, la démarche Agenda 21 concerne l'ensemble des acteurs du territoire, habitants, partenaires économiques ou monde associatif, élus et agents de la collectivité. Non, il ne s'agit pas d'un catalogue de mesures plus ou moins environnementales, déconnectées des attentes des citoyens. Bien au contraire, c'est une réponse à une demande réelle de la société, pour plus d'équité sur les territoires, pour un cadre de vie préservé, pour un développement qui n'épuise pas les ressources naturelles.

Dans le cadre de ses compétences obligatoires, le Département prend sa part et fait des propositions concrètes, sous la forme de 52 fiches-actions. Déplacements, restauration dans les collèges, démarches administratives ou marchés publics, patrimoine, etc. Chacun est concerné dans sa vie quotidienne, ses habitudes, ou simplement par l'intérêt qu'il porte à son cadre de vie. Pour garantir la réussite à long terme de l'Agenda 21, il faut faire œuvre de pédagogie et accepter le débat public.

En brossant rapidement, mais précisément quelques actions emblématiques (voir encadré) à un public particulièrement attentif, élus et services départementaux ont pu démontrer qu'elles s'inscrivaient au cœur des préoccupations des Creusois, en termes d'attractivité du territoire, en matière d'innovation et de solidarités ou de développement économique.

La labellisation par l'Etat de la démarche entreprise par le Département, prévue en mai 2015, n'est pas une finalité en soi. Elle constituera plutôt une reconnaissance du travail accompli pour mettre en place et garantir ce développement durable, ce développement « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable ». ■



TROIS EXEMPLES PARMI D'AUTRES

La **clause d'insertion sociale** est une disposition du Code des Marchés publics pour faire de la commande publique un levier d'insertion. En usant de cette clause, le Département peut confier certains marchés à des structures faisant de l'insertion (établissement et services d'aide par le travail, chantier d'insertion). Un agent est affecté à cette tâche, pour les besoins propres du Conseil Général comme pour l'ensemble des collectivités du département.
Pour favoriser l'**approvisionnement de proximité** dans les restaurants scolaires des collèges, le Département s'engage sur la mise en place d'une plate-forme dématérialisée « Agrilocal Creuse ». Elle permet aux producteurs locaux d'être identifiés par les gestionnaires de collèges, et ainsi de pouvoir répondre à leurs demandes en termes de volume ou de calibre. Une façon de relocaliser l'économie, et à travers les produits frais, locaux et de terroir, de proposer une véritable éducation au goût aux collégiens et à leurs familles.
L'approche environnementale du Conseil Général en matière d'entretien des bords de routes mérite d'être mieux expliquée. Si l'on sait que le fauchage raisonné permet de préserver la biodiversité, on ignore, par exemple, que depuis de nombreuses années, les produits phytosanitaires sont bannis des pratiques des agents départementaux. En matière d'**élagage le long du domaine routier** départemental, la concertation, avec le collectif Arbres des Bords de Routes (ABR) en particulier, a permis de concilier exigences de sécurité et préservation de l'identité paysagère. Quatre journées de formation des agents autour de la lecture du paysage ont déjà eu lieu, contribuant à modifier les pratiques, durablement.

et aussi...

CAMPAGNE SÉCURITÉ TRANSPORTS DANS LES COLLÈGES

La **12ème campagne annuelle de sécurité dans les transports scolaires**, organisée par la Direction des Transports du Conseil Général et destinée à tous les élèves de 6ème du département, a démarré le 4 et se terminera le 20 novembre. Elle permettra de sensibiliser 784 collégiens.
Organisée en partenariat avec les chefs d'établissement des collèges creusois, les enseignants, la Gendarmerie Nationale, les Sapeurs Pompiers, la Prévention Routière et les transporteurs, elle consiste en des opérations d'éveil à la sécurité dans les transports scolaires.
En effet, si l'autocar est de très loin le moyen le plus sûr pour se rendre en classe, les statistiques démontrent que les accidents arrivant aux élèves ont généralement pour cause leur imprudence aux points d'arrêt : à l'arrivée du car, à la montée dans le car ou à la descente. Chaque action de sensibilisation insiste donc bien sur ces temps particuliers, et se présente en deux phases : l'une théorique, qui consiste en une explication générale de ce qu'est le transport scolaire par car, conduite par un animateur du Conseil Général et un gendarme ; l'autre pratique, qui est dirigée conjointement par l'animateur du Conseil Général, un sapeur-pompier et le conducteur de l'autocar et permet de mettre les élèves en situation réelle, à travers différentes mises en scène et des exercices d'évacuation rapide, notamment.
Après les collèges de Bonnat, Saint-Vaury, Ahun, Bourganeuf, La Souterraine, cette campagne se poursuivra à Boussac (12 novembre), Dun-le-Palestel (13), Châtelus-Malvaleix et Chénérailles (14), Guéret Marouzeau (18), Crocq et Auzances(19), et enfin Felletin (20).



Les équipes du Conseil Général surveillent le réseau routier et se tiennent prêtes à intervenir en cas d'épisode neigeux.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

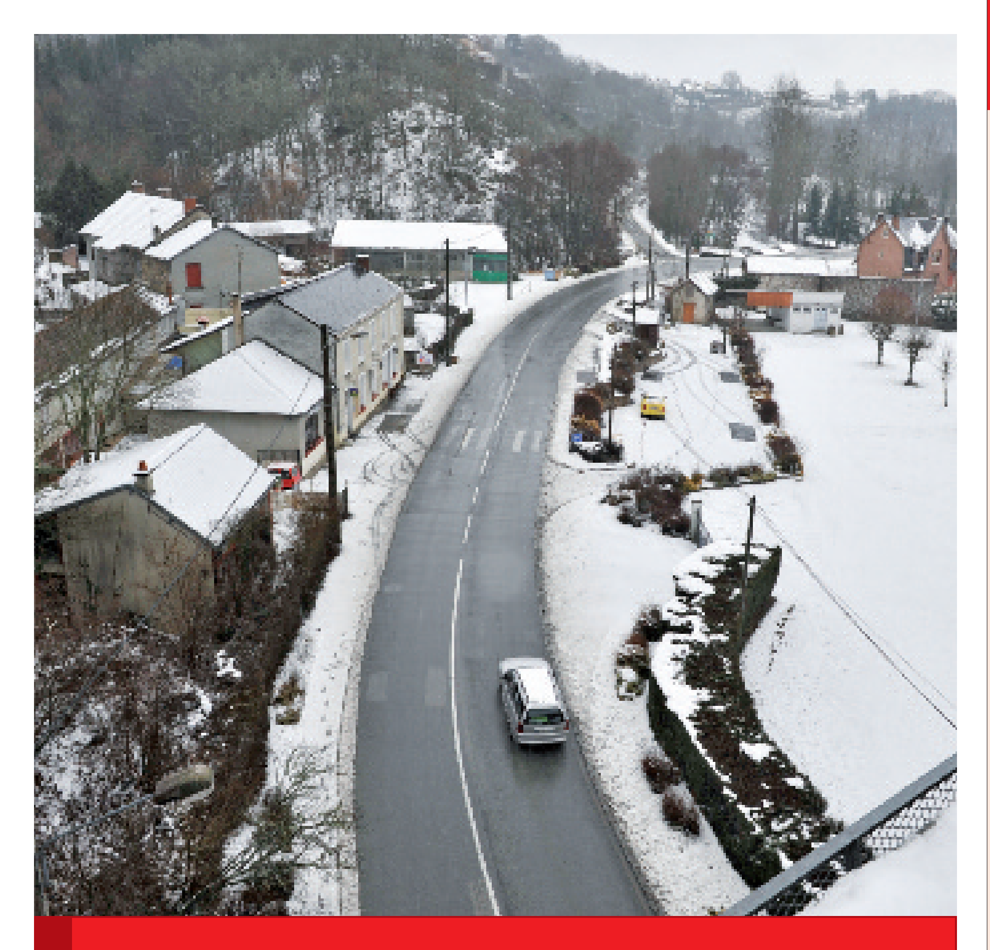
Territoire quadrillé pour l'hiver

Comme chaque année à pareille époque, les agents des routes du Conseil Général entrent dans la période du service de viabilité hivernale. Une organisation particulière qui permet veille et interventions rapides quand la route blanchit...

Dès le 15 novembre au soir et jusqu'au 17 mars 2014 au matin, les agents du Conseil Général travaillant sous l'égide du SESR (service entretien et sécurité routière) seront sur le pont, se relayant et restant disponibles 24 heures sur 24. En effet, pendant la période d'activation du service hivernal, les interventions sur le terrain sont prioritaires par rapport à toutes les autres missions habituelles, ce qui impose la mise en place d'une organisation adaptée : le personnel nécessaire à la surveillance, au traitement des routes et à l'information des usagers est mis en astreinte.

Deux niveaux d'intervention

Pendant toute la durée du service hivernal, cette astreinte concerne en permanence 72 agents répartis sur l'ensemble du territoire départemental : patrouilleurs (et/ou responsables d'intervention), agents d'intervention, conducteurs d'engins de déneigement et, bien sûr, service centralisé pour le recueil et la diffusion des informations. Evidemment, ces agents ne constituent pas le seul effectif d'intervention disponible ; si l'analyse des prévisions météorologiques le nécessite, la décision peut être prise de mettre en place une seconde équipe d'astreinte.
Les moyens techniques du Conseil Général, comme les hommes qui ont en charge de les utiliser, sont répartis sur l'ensemble du territoire départemental et implantés dans tous les centres d'exploitation (un par canton), ce qui permet de déclencher les interventions au plus près des réalités du terrain. Ces moyens sont dimensionnés pour lutter contre les intempéries d'un hiver normal, et bien évidemment adaptables en fonction des situations critiques que pourrait connaître un secteur particulier du département. La flotte départementale se compose d'une quarantaine de véhicules équipés : 29 camions de 13 à 26 tonnes, avec lame bi-raclage et saleuse en épandage de saumure ; 2 tracteurs avec étrave (centres d'exploitation de Bénévent et Crocq) et 5 camions avec lame ou étrave (secteurs des UTT d'Aubusson, Auzances et Bourganeuf). D'autres véhicules, avec lame et saleuse, sont en réserve au Parc départemental et opérationnels dans les mêmes conditions.
Ces moyens et leur répartition sont destinés à faire face à un hiver « normal », eu égard à ce que l'on en connaît historiquement. C'est la raison pour laquelle l'UTT d'Aubusson, qui couvre le sud du département et donc les zones les plus exposées aux épisodes neigeux en général, et à un degré moindre celles d'Auzances et Bourganeuf, disposent de moyens affectés plus importants. Toutefois, si l'hiver se montrait capricieux et décidait de blanchir le nord et l'ouest plutôt que le sud et l'est de la Creuse, les équipes pourraient s'adapter et des renforts aller où la nécessité se ferait jour.
De même, deux niveaux d'intervention sont prévus. Le premier s'applique au réseau de routes prioritaires (880 km) et préconise le salage sur la neige et le verglas. Le deuxième niveau d'intervention concerne les autres routes départementales (3.520 km), pour lesquelles un simple raclage est préconisé pour la neige, le salage étant réservé à un certain nombre de points singuliers. ■



PLUSIEURS NIVEAUX DE CRISE

Dans le jargon des techniciens, on part d'une situation dite « de référence », qui correspond à des phénomènes hivernaux dont la durée, l'étendue et l'intensité sont prévisibles. Les moyens mis en œuvre par le Conseil Général répondent à cette situation. Ces moyens sont également adaptés pour répondre à des situations sortant de cette norme. De ce point de vue, le dictionnaire de l'entretien routier distingue plusieurs situations possibles :

La situation limite d'intervention : période durant laquelle il y a un ou des risques identifiés de ne pas atteindre les objectifs. Cette situation relève d'une décision du directeur général adjoint chargé du Pôle Aménagements Transports du Conseil Général.

La situation exceptionnelle : période durant laquelle les objectifs ne peuvent être atteints. Des procédures exceptionnelles (information, intervention) sont mises en place localement. Cette situation relève du Président du Conseil Général et du Directeur Général des Services.

La situation de crise départementale : situation dirigée par le Préfet durant laquelle sont mises en place au niveau du département des procédures coordonnées d'information, de gestion du trafic et d'interventions hivernales.

La situation de crise interdépartementale : situation dirigée par le Préfet de zone de défense. Les procédures décrites ci-dessus sont mises en mise en place régionalement.

et aussi...



CONSEIL GÉNÉRAL : PREMIERS EMPLOIS D'AVENIR

Chaque année, 120.000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme, ce qui influe évidemment sur le chômage de cette tranche d'âge. En Creuse, les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans représentent plus de 18 %. C'est pour lutter contre ce phénomène qu'a été mis en place le dispositif des contrats « emplois d'avenir ».
Dans le cadre du plan régional, un objectif de 173 emplois d'avenir a été fixé à la Creuse pour la période allant de fin 2012 au 31 décembre 2013. Cet objectif devrait être facilement atteint, puisque début octobre, le département avait déjà conclu 148 contrats, soit un taux de réalisation de 85,5 %, nettement supérieur à l'ensemble du Limousin (60,4 %) et à la moyenne nationale (51,4 %).
Le Conseil Général prend une part active à la facilitation de ces contrats, dans le cadre du travail de concertation avec Pôle Emploi et la Mission Locale, notamment. Mais il est aussi directement engagé pour le recrutement de 10 emplois d'avenir. Les cinq premiers ont été signés début octobre (notre photo). Cinq contrats qui concernent des secteurs d'activité très variés (routes départementales, restauration scolaire, protection de l'enfance) et qui permettront d'offrir des parcours professionnalisants à leurs bénéficiaires.



Les décideurs du département avaient répondu nombreux à l'appel du Conseil Général et de l'association Ruralitic, pour mettre en commun leurs réflexions sur l'accès au très haut débit.

NUMÉRIQUE

L'enjeu du THD

Le forum Creuse Numérique, organisé par le Conseil Général et l'association Ruralitic le 24 octobre, a été l'occasion de réunir les décideurs du département pour évoquer la stratégie creusoise en matière de développement du très haut débit.

On prend rarement le temps de se retourner pour mesurer à quelle vitesse évoluent les technologies et les pratiques qui en découlent. A l'initiative du Conseil Général et avec l'appui de l'association Ruralitic, le forum Creuse Numérique a permis de prendre conscience de cette évolution dans le domaine de l'Internet et, surtout, d'envisager les conditions de l'avenir.

A la fin des années 90, l'enjeu en matière d'Internet était de passer d'une connexion de base (56Kb/s) au haut débit (2Mb/s). L'évolution des besoins a été telle qu'elle nécessite aujourd'hui de disposer de débits très nettement supérieurs : 2 Mbits/s, ce n'est plus suffisant pour de nombreux particuliers chassant des fichiers de plus en plus lourds sur la toile ; encore moins suffisant pour les entreprises, qui travaillent de plus en plus en réseau pour réduire leurs déplacements, donc leurs coûts.

Le Département attaché à la fibre optique pour tous

Aujourd'hui, de fait, tout le monde veut la fibre optique et, avec elle, le très haut débit (THD), car c'est la seule technologie capable de s'affranchir des distances, notamment dans les zones rurales où l'habitat est dispersé, sans réelle limitation de débit : en l'état actuel de la technologie, le débit permis par la fibre optique est 1000 fois supérieur à celui de l'ADSL à 20Mb/s.

Il y a beaucoup à faire pour permettre à la France de rattraper son retard, puisque son taux de pénétration de la fibre chez l'abonné n'est que de 8 %, contre 17,5 % dans le reste de l'Europe. Et l'histoire bégaye : le marché n'a pas changé et les zones rurales, moins peuplées, ne l'intéressent pas autant que les régions à fortes concentrations urbaines.

C'est la raison pour laquelle l'Etat a lancé, en 2010, le grand emprunt « investissements d'avenir », qui impose le déploiement du THD. Dans ce contexte, le Conseil Régional du Limousin et la Préfecture de Région ont piloté le travail d'élaboration du SDAN (schéma de développement et d'aménagement numérique), dont la maîtrise d'œuvre est assurée par DORSAL. Ce document réaffirme la volonté régionale de reproduire avec la fibre optique et le THD la démarche de déploiement qui avait été initiée au début des années 2000 pour le haut débit, donc de ne pas laisser passer ce nouveau train technologique.

La Creuse, via le Conseil Général, y prend une part active et a notamment agi pour que s'impose la notion de « fibre optique pour tous ». Pour notre département, l'objectif d'un raccordement de 100 % du bâti pourrait être atteint dans un délai d'une vingtaine d'années. Cette échéance pourra être adaptée au regard des capacités financières de la collectivité, mais aussi conditionnée par la mobilisation de l'ensemble des partenaires pressentis (Europe, Etat, Région, communautés de communes) et la participation des opérateurs spécialisés du secteur.

Le forum Creuse Numérique a été l'occasion d'échanger autour des enjeux du THD pour nos territoires, en faisant remonter les attentes des décideurs locaux (élus, chefs d'entreprise, associations, etc.). Un temps de réflexion qui accompagne le temps de l'action maintenant tout proche, puisque le SDAN va connaître une période « pilote » (voir encadré) engageant certains travaux permettant l'accès au THD à différents territoires. ■

INFO + : RURALITIC EST UNE ASSOCIATION DONT L'OBJET EST D'ORGANISER CHAQUE ANNÉE LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DU NUMÉRIQUE ET DES TERRITOIRES, À AURILLAC. A TRAVERS CET ÉVÉNEMENT ET AUSSI L'ORGANISATION DE FORUMS LOCAUX, ELLE FAVORISE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ÉLUS ET DES TERRITOIRES RURAUX EN MATIÈRE NUMÉRIQUE.

et aussi...



SDAN PILOTE, MODE D'EMPLOI

DORSAL a été chargé de réaliser, à la demande de l'Etat et du Conseil Régional, le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) du Limousin. Il s'agit d'un document officiel, analogue à celui que DORSAL avait déjà réalisé pour le haut débit en 2002-2003, qui constitue le cadre préalable obligatoire avant tout déploiement numérique. Ses recommandations, scénarios de déploiement et évaluations financières ont été adoptées par l'ensemble des collectivités membres de DORSAL, fin 2012. Le SDAN Limousin s'est fixé pour ambition ultime l'accès au très débit pour tous les Limousins, au gré de quatre phases de déploiement jusqu'en 2035. Le coût total du déploiement d'un réseau très haut débit en fibre optique desservant 100 % des Limousins a été évalué à 1 milliard d'euros, en incluant les investissements annoncés par les opérateurs privés (150 M€) sur les agglomérations de Brive, Guéret, Limoges et Tulle. Les collectivités devront assurer l'aménagement numérique sur le reste des territoires.

En attendant, il a été décidé de lancer une phase expérimentale dite « SDAN pilote », sur deux ans (jusqu'à mi-2015). Il s'agit de ne pas attendre l'achèvement du processus (études diverses) nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle de la phase 1 du SDAN, et de tester des opérations de montée en débit via le déploiement de la fibre optique ou le panachage d'autres technologies. L'opération représente un investissement de 15 M€, équitablement réparti entre les trois départements.

Pour intervenir sur des territoires volontaires, porteurs de projets et prêts à cofinancer le déploiement de la fibre optique, un « appel à expression des besoins haut débit et très haut débit » a été organisé au printemps 2013. Cet appel a connu un franc succès : 42 territoires y ont répondu, dont 11 en Creuse ; 18 projets ont été retenus, dont 7 Creusois (communautés de communes du Pays Sostranien, du Carrefour des Quatre Provinces, du Pays Dunois, de Bourganeuf-Royère-de-Vassivière, des Deux Vallées, d'Aubusson-Felletin et de Chénérailles).



COVOITURAGE : L'AIRE DE SAINT-VAURY EN SERVICE

Réalisée en coordination avec le chantier de la traverse du bourg de Saint-Vaury (enfouissement des lignes, nouveaux trottoirs, nouveaux candélabres), la création d'une aire de covoiturage a été réalisée par le Conseil Général. C'est la seconde aire qui était prévue au plan départemental lancé à la fin de l'année dernière.

Sur environ 700 m², l'aire de Saint-Vaury propose 25 places de stationnement sécurisé aux usagers du covoiturage, déjà nombreux dans le secteur.

Pour mémoire, le Conseil Général, dans le cadre de son plan départemental, a aussi lancé un site Internet dédié, en partenariat avec la société Ecolutis, un des leaders du marché. Sur **www.covoiturage-creuse.fr**, on peut créer son compte gratuitement, consulter les annonces ou en déposer, installer l'application sur son smartphone, etc. C'est gratuit et ouvert à tous, et c'est aussi une manière de réaliser de substantielles économies sur ses trajets dans un esprit de convivialité.



La MDPH accueille les personnes handicapées et leur famille pour toute information les concernant.

HANDICAP

MDPH, lieu ressource

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) accueille, informe et accompagne les personnes handicapées et leur famille pour toutes les démarches, notamment de reconnaissance de leurs droits.

LIEU d'accueil et d'information, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est le lieu ressource par excellence pour toutes les personnes, enfants comme adultes, souffrant d'un handicap, mais aussi pour leur entourage. Si le handicap recouvre un champ très large, en tout cas bien plus large que l'approche seulement physique (voir encadré), il ouvre également accès à des aides ou prestations pas toujours bien connues. Ces aides sont, en effet, nombreuses et de natures différentes, selon que la personne handicapée soit un enfant ou un adulte, et selon la situation socio-économique de la personne.

Conseil et accompagnement

Pour les enfants handicapés, plusieurs demandes peuvent être instruites par la MDPH : la demande d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et son complément ; la demande relative à un parcours de scolarisation, de formation ou de soins en établissement ou service médico-social ; la demande de prestation de compensation du handicap (PCH) ; la demande de cartes, d'invalidité, de stationnement ou de priorité.

Pour les adultes handicapés, on distingue : la demande d'allocation aux adultes handicapés (AAH) et complément de ressources ; la demande relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle ; la demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adulte ; la demande de prestation de compensation du handicap (PCH) ou de renouvellement d'allocation compensatrice tierce personne ; la demande de cartes, d'invalidité, de stationnement ou de priorité.

La MDPH est donc là pour aider les personnes handicapées et leur famille à défricher ce terrain. Elle vous accueille et vous informe de vos droits, mais aussi elle vous accompagne et vous conseille dans vos démarches. C'est une équipe de professionnels capables de répondre à toutes vos questions, qu'elles soient de nature administrative, sociale ou médicale : référents insertion sociale et professionnelle, assistantes sociales, médecins, infirmières, ergothérapeutes, etc.

Et c'est cette même équipe qui a en charge l'évaluation de vos besoins, vous aide à formuler votre projet de vie, instruit les demandes et les soumet à la décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), l'instance décisionnelle pour l'attribution des droits. Que la demande concerne un adulte ou un enfant, le projet de vie, de parcours professionnel ou scolaire, sera bâti avec l'appui technique de la MDPH.



MDPH ET HANDICAP : REPÈRES

La **loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a créé les **Maisons Départementales des Personnes Handicapées** (MDPH). Il en existe une par département.

Le statut juridique de la MDPH est défini par la loi : il s'agit d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), administré par une commission exécutive. Celle-ci comprend : le Conseil Général, l'Etat (Direction départementale de la Cohésion sociale et Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, Inspection académique), l'Agence Régionale de Santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Caisse d'allocations familiales et les associations représentatives des personnes handicapées.

Le **handicap** est défini par l'**article L114 du Code de l'action sociale et des familles**, qui stipule : « Constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

La notion de handicap est donc beaucoup plus large que l'approche seulement physique.

Renseignements : MDPH de la Creuse – 2 bis, avenue de la République – BP59 – 23011 Guéret – Tél. : 05 44 30 28 28 – Courriel : mdph23@cg23.fr



et aussi...

UN PAS DE PLUS
POUR LE MICRO CRÉDIT SOCIAL



Le Conseil Général a récemment signé une nouvelle convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne visant à conforter le dispositif de micro crédit social mis en place en 2009, puisqu'il ouvre désormais des possibilités dans le domaine de l'habitat.

Ouvert à tout public en situation d'exclusion par rapport à l'accès au crédit bancaire, ce dispositif repose sur trois types d'acteurs : la Caisse des Dépôts et Consignations, qui garantit à 50 % le montant des emprunts ; les banques (Crédit Mutuel et Caisse d'Epargne), qui garantissent les 50 % restants ; le service d'accompagnement social du demandeur (Conseil Général, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, CCAS, UDAF, ASIIAL), qui établit la demande de prêt avec le bénéficiaire potentiel.

Le micro crédit social peut intervenir seul ou en complément d'autres aides, pour des dépenses (de 500 à 3.000 €) ayant vocation à faciliter le retour à l'emploi : achat ou réparation d'un véhicule, financement du permis de conduire, d'une formation, etc. Parallèlement, le micro crédit habitat est désormais expérimenté par le Conseil Général et la Caisse d'Epargne (jusqu'à 10.000 €) et s'adresse aux propriétaires occupants ou accédants.



Les observations sur le terrain permettent de comprendre ce qu'est un écosystème.

ENVIRONNEMENT

Eduquer pour mieux protéger

L'Etang des Landes est un site naturel incontournable du département que l'on pense bien connaître, mais que l'on peut découvrir différemment à l'occasion d'animations destinées à sensibiliser à la protection de la nature.

La grande qualité du site de l'Etang des Landes, de la flore et de la faune qu'il abrite, a été reconnue dès 2004 par l'Etat, avec le classement en Réserve Naturelle Nationale, un label qui honore la richesse de ses écosystèmes mais pointe aussi leur fragilité. Comme toutes les autres réserves naturelles de France, l'Etang des Landes, propriété du Conseil Général, assure donc trois missions indissociables et complémentaires : la protection des espèces, l'entretien du site et l'éducation à l'environnement.

Au-delà de la Réserve

La plus évidente de ces missions consiste à protéger des milieux naturels exceptionnels — roselières, landes humides et prairies — pour permettre aux nombreux animaux et végétaux qui y vivent et s'y reproduisent de ne pas être menacés. Dans cet espace façonné de longue date par les activités humaines traditionnelles, comme la pêche, le pâturage, la fauche, seule l'intervention humaine peut maintenir des conditions favorables à l'installation d'espèces spécifiques, voire remédier à l'appauvrissement des milieux.

Gérer le site nécessite donc d'intervenir régulièrement, pour lutter contre l'embroussaillement des landes ou l'envasement de l'étang. Enfin, dans ces réserves naturelles qui, malgré leur fragilité, sont accessibles au public, l'éducation à l'environnement concourt également à la réussite de ces missions.

Pour que l'Etang des Landes continue à être ce réservoir de biodiversité, pour que les oiseaux continuent à se reproduire et nicher en toute quiétude, il faut respecter la réglementation du site, bien évidemment. Mais ce n'est pas suffisant. Une Réserve Naturelle est un sanctuaire mais les oiseaux, les amphibiens et bien d'autres animaux ne sont pas parqués ; ils ne font parfois en terres creusoises qu'une halte. Quand l'équipe du service Biodiversité et Education à l'Environnement du Conseil Général éduque au respect de la nature, à l'intérêt de la protection des espèces, c'est pour que ces attitudes ne se limitent pas au seul site de l'Etang des Landes.

Les différentes animations proposées dans les Rendez-vous nature (voir ci-contre), qu'il s'agisse des visites-découvertes, des visites thématiques ou des chantiers nature, mais aussi d'autres actions comme celles conduites avec les élus du Conseil Général des Jeunes, permettent une prise de conscience ; celle que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Par une approche tantôt scientifique, tantôt sensible, parfois participative, ces animations évitent l'écueil de la moralisation et de la culpabilisation, et invitent à changer son regard, son comportement. Sans éducation au développement durable, il n'y a pas de développement durable. ■

LA MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE, QUI EST EN COURS DE CONSTRUCTION, SERA UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LE PUBLIC.

et aussi...

L'apiculteur ouvre une ruche devant le CG Jeunes.



Plantation de saules pour isoler des regards les espèces nidificatrices.



Une fréquentation

EN HAUSSE

Lors de sa séance plénière de décembre 2007, le Conseil Général avait précisé les orientations de sa politique environnementale. Pour mobiliser les acteurs et développer l'écocitoyenneté (axe 4), il est notamment prévu de développer les lieux d'information consacrés à l'environnement et au développement durable, ainsi que des actions éducatives pour différents publics. Cette éducation à l'environnement est assurée par le Service Biodiversité et Education à l'Environnement, en partenariat avec d'autres associations comme le CPIE, notamment pour les animations en direction des scolaires, qui sensibilisent presque 500 élèves par an.
La trentaine de Rendez-vous Nature, à destination d'un public constitué d'individuels et de familles, sont proposés plus particulièrement entre mars et novembre, sur le site de la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes et en-dehors, et attirent 900 personnes. Ces animations variées répondent à des objectifs différents. La visite-découverte de la Réserve Naturelle permet une prise de conscience des enjeux de protection de la biodiversité, à un public parfois néophyte. Les visites thématiques, sur les ruches ou les amphibiens par exemple, apportent des connaissances plus précises à un public un peu plus averti, ou tout simplement curieux. Enfin, les chantiers-nature proposent véritablement de participer, d'agir à son niveau.
Le dernier chantier nature de la saison aura lieu dimanche 17 novembre, à partir de 9h30 (rendez-vous sur la Digue).
Inscriptions au 06 29 51 45 74.
Sur l'année passée, 1.800 personnes se sont déplacées pour les actions d'éducation à l'environnement.



Défilé à l'occasion du 25ème anniversaire de l'Union des Coopérateurs du Centre, en 1932, avenue Pierre Leroux (Archives départementales de la Creuse).

Mouvement coopératif

Une tradition creusoise

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, les Archives départementales présentent une exposition sur l'histoire du mouvement coopératif en Creuse.

C'est comme un retour aux sources. Installées partiellement dans l'ancien entrepôt de marchandises de l'Union des Coopérateurs de la Creuse, entre l'avenue Pierre Leroux et le rond-point des Coopérateurs, les Archives départementales proposent de revisiter l'histoire du mouvement coopératif dans la Creuse. Organisée à l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre duquel le Conseil Général propose également ses désormais traditionnelles Rencontres Solidaires (28 novembre, voir pages 7 à 13), cette exposition retrace une vraie tradition creusoise.

La solidarité face à la crise

Ce mouvement puise sa source dans la Révolution de 1848, avec notamment la création par Martin Nadaud et Antoine Cohadon de « l'association fraternelle des maçons », qui stipule qu'elle « vise à mettre en commun leurs intérêts afin de marcher vers le but de l'humanité : la fraternité universelle ». En Creuse, il trouve une figure emblématique dans la personne de Pierre Leroux. Convaincu que l'homme doit répondre à des règles sociales, il voit dans l'association le meilleur moyen d'allier les principes d'égalité et de solidarité. Inspiré par George Sand, il choisit le département pour y implanter son imprimerie et y développer ce que l'on appellera « l'école de Boussac ».

Mais l'élan de ces militants est coupé par le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte et ils prennent la route de l'exil. Ils trouveront en Angleterre, où Robert Owen a déjà édicté les premières principes de la coopération (le partage équitable des excédents, la priorité à l'éducation), matière à conforter leur aspiration à un modèle économique social, que les événements de la Commune libèreront, en 1871.

C'est dans cette deuxième partie du XIXe siècle que la Creuse verra naître quelques coopératives de consommation, puis des associations ouvrières de plus en plus nombreuses au tournant du XXe siècle, avant de connaître le déclin pendant les Trente Glorieuses.

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire reprend les mêmes valeurs et démontre que notre département sait trouver des solutions alternatives au modèle économique dominant, quand il laisse sur le bord du chemin des pans entiers de la société happés par la crise. L'exposition présentée aux Archives départementales permet de revisiter ce passé pour mieux comprendre cette actualité, qui se joue notamment sur notre territoire : le retour aux valeurs fondamentales d'égalité et de solidarité comme remparts à la crise. ■

INFO + : L'EXPOSITION « HISTOIRE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF EN CREUSE » EST VISIBLE JUSQU'AU 24 JANVIER 2014, DANS LE HALL DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (RUE FRANKLIN ROOSEVELT – GUÉRET) ; DU LUNDI AU JEUDI, DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 16H00. RENSEIGNEMENTS AU 05 44 30 26 54.

Fiches

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Vidaillat



PATRIMOINE DE PAYS

Travail à ferrer (Saint-Martial-le-Mont)



OBJETS DU PATRIMOINE

Statues saints diacres / Eglise Saint-Georges (Bussière-Saint-Georges)





FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

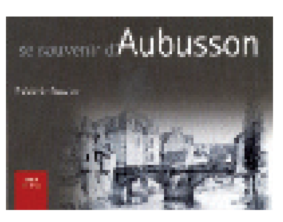
Eglise paroissiale de Vidaillat



L'église paroissiale de Vidaillat est placée sous le vocable de saint Pierre. Elle appartenait à l'abbaye du Moutier d'Ahun et date du XIVe ou du XVe siècle. Un clocher porche carré, sans mur occidental, surmonté d'une flèche en charpente carrée puis octogonale, couverte d'ardoises, précède la nef à l'ouest. Un portail brisé à deux voussures et frise chapiteau s'ouvre dans ce porche, une autre porte brisée perce le mur sud. Des modillons sculptés portent des corniches au sommet des murs latéraux. A l'intérieur, la nef de trois travées à chevet plat, est voûtée d'ogives dont les nervures retombent sur des colonnes. Une chapelle moderne élargit l'édifice au nord. Un décor peint orne les voûtes. Le reste du mobilier est varié. Il comprend un bénitier polygonal en granit, un chemin de croix contemporain en cuivre et bois, une bannière de procession dédiée à saint Antoine, et les statues en bois peint et doré de saint Pierre et saint Antoine.

Notice extraite d'Alain Mingaud / Eglises de la Creuse, éditions Lucien Souny, 2006.

SE SOUVENIR D'AUBUSSON



Frédéric Gravier est un passionné d'histoire locale et d'archéologie. Il est très attaché à la Creuse et au Limousin, pays de ses origines, même si sa vie professionnelle l'en a éloigné. Déjà auteur de plusieurs fascicules et ouvrages sur la Creuse, il vient de publier Se souvenir d'Aubusson, chez Geste Editions. Ce livre présente la ville tapissière au début du XXe siècle, au travers d'une visite de ses rues et quartiers. Riche d'illustrations d'époque, l'ouvrage nous fait découvrir la ville et son ambiance entre 1900 et 1930, alors qu'Aubusson se transforme : centre économique du sud-est du département, elle bénéficie du dynamisme de la tapisserie, avec une Grand Rue qui fait le plein de commerces, une gare qui draine son lot quotidien de voyageurs et marchandises, etc.

Se souvenir d'Aubusson, par Frédéric Gravier – Geste Editions – 192 pages ; 25 €



OBJETS DU PATRIMOINE

Statues saints diacres / Eglise Saint-Georges (Bussière-Saint-Georges)



L'église paroissiale Saint-Georges de Bussière-Saint-Georges conserve deux statues en pendant de saints diacres, en bois polychrome et doré, d'une hauteur de 85 cm et d'une largeur de 35 cm. Debout sur une base, les deux personnages aux courts cheveux bruns bouclés sont vêtus d'une aube et d'une dalmatique rouge à cordons. Ils portent un manipule au poignet gauche. Ils tiennent une palme rapportée dans la main droite et un livre fermé dans la main gauche.

Ces sculptures datent du XVIIe siècle. Ces deux statues de saints diacres, peut-être des représentations de saint Etienne et de saint Laurent, ornaient probablement un ancien retable disparu. Elles ont été inscrites au titre des Monuments historiques le 8 janvier 2008.

PATRIMOINE DE PAYS

Travail à ferrer (Saint-Martial-le-Mont)

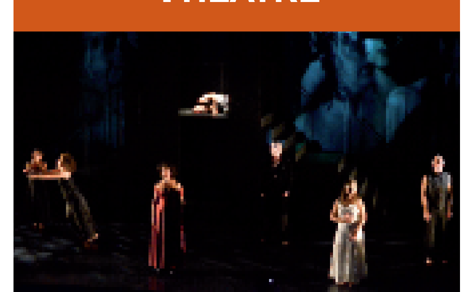


Quand les animaux de traits représentaient la seule force motrice pour l'agriculture et le transport, il fallait fréquemment les ferrer. Le maréchal-ferrant ou le forgeron s'acquittaient de cette tâche dans un bâti construit spécifiquement pour cet usage. Une fois positionné à l'intérieur de la structure, le cheval ou le bœuf était entravé à l'aide de sangles et de ventrières.

Edifié prés de la forge, dans la cour de ferme ou sur la place du village, le travail ou tramail a perdu son utilité avec notamment l'apparition des tracteurs. Cet équipement, témoin d'un mode de vie aujourd'hui disparu, est encore visible dans beaucoup de communes. On le retrouve également mis en valeur dans certains bourgs, comme à Saint-Martial-le-Mont.



Théâtre



MARDI 19 NOVEMBRE 2013

Guéret

Richard III

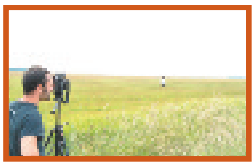
Texte de William Shakespeare – Mise en scène de Françoise Maimone – Compagnie Françoise Maimone

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDIS 30 NOVEMBRE ET 7 DÉCEMBRE 2013

Bourganeuf / Faux-la-Montagne



Portraits de villages

Dans le cadre des "Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin", théâtre, musique et danse avec Guy Alloucherie – Compagnie Hendrick Van Der Zee

• Samedi 30 novembre, Portraits à Bourganeuf, salle Maurice Cauvin, 19h30

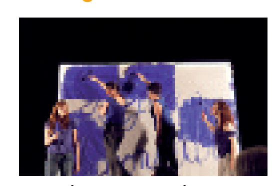
• Samedi 7 novembre, Portraits à Faux-la-Montagne, salle des Fêtes, 19h30

Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013

Bellegarde-en-Marche



Le bonheur, et vous ?

Repas spectacle participatif, organisé par le Pays Combraille en Marche – Avec la compagnie « Les guêpes rouges-théâtre » – Chaque spectateur vient, avec un plat à partager, à la rencontre des comédiennes qui construisent une réflexion ludique autour de la table

Foyer rural – 19h00

INFO ET RESERVATIONS : 05 55 83 11 17
OU WWW.PAYSCOMBRAILLEENMARCHE.ORG

JEUDI 19 DÉCEMBRE 2013

Aubusson

Aimer si fort...

Théâtre, cirque et danse avec Guy Alloucherie Compagnie Hendrick Van Der Zee – Spectacle jumelé avec "Portraits de villages"

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 7 JANVIER 2014

Limoges

Carmen

Opéra en 4 actes de Georges Bizet – D'après la nouvelle de Prosper Mérimée – Sous la direction musicale de Robert Tuohy

Opéra Théâtre de Limoges, 20h00 – Départ en car de La Fabrique (Espace Fayolle) à 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JEUDI 9 JANVIER 2014

Guéret

Ça va ?... si ça va, bravo !

De Jean-Claude Grumberg – Mise en scène de Jean-Pierre Beauredon – Compagnie Beaudrain de Paroi

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 16 JANVIER 2014

La Souterraine

La mét@morphose

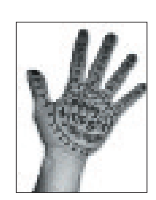
Théâtre-Danse-Vidéo, d'après Franz Kafka – Compagnie Le Barroco Théâtre

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

JEUDI 16 ET VENDREDI 17 JANVIER 2014

Aubusson



Les Primitifs

Mise en scène de Hala Ghosn – Collectif La Poursuite / Makizart

Jeudi 16 janvier à 20h30, vendredi 17 janvier à 19h30 – Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

Lecture

LUNDI 2 ET MARDI 3 DÉCEMBRE 2013

Guéret / La Souterraine



Jean-Claude Dreyfus : « L'inondation d'Émile Zola »

Lecture par Jean-Claude Dreyfus, accompagné à la guitare par Nicolas Ehretsmann

Lundi 2 décembre à Guéret (Espace Fayolle) ; mardi 3 décembre à La Souterraine (CCYF) – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR
OU 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

Jeune public



VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013

Guéret

Un papillon dans la neige

Théâtre d'objets, dans le cadre des "Vendredis Sorties" – A partir de 18 mois

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

MARDI 10 DÉCEMBRE 2013

Guéret



Pascal Parisot : « Les pieds dans le plat »

Concert pour les jeunes à partir de 5 ans, avec Pascal Parisot (chant, guitare et ukulélé) et Jacques Tellitocci (batterie)

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013

La Souterraine

Debout sur le Zinc

Concert dans lequel les 26 chansonnettes de l'Abécédaire de Boris Vian sont réinterprétées par "Debout sur le Zinc" mais aussi quelques chansons originales ainsi que des classiques du groupe

Centre culturel Yves Furet – Vendredi 13 décembre à 10h00 et 20h30, samedi 14 à 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2013

Guéret

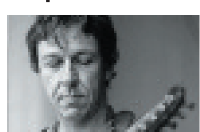
Steve Waring : « Tour de chant »

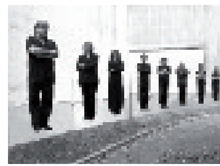
Concert pour les jeunes à partir de 3 ans – Dans le cadre des "Vendredis Sorties", un spectacle en forme de voyage autour d'un répertoire sans cesse renouvelé, de chansons récentes ou de « classiques » toujours réclamés

Espace André Lejeune – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

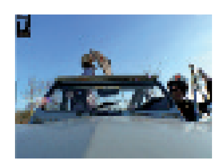
Musique

JEUDI 14 NOVEMBRE 2013
Aubusson
Le pont du Scorff

Concert de musique Jazz, avec Claude Barthélémy et l'Occidentale de Fanfare – Le Maxiphone Collectif
Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30
INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

JEUDI 21 NOVEMBRE 2013
La Souterraine
Magma

Concert de Jazz Rock expérimental
Sortie culturelle, départ en car de La Fabrique (Espace Fayolle) à 19h30 pour le Centre Culturel Yves Furet – Spectacle à 20h30, co-présenté par le CCYF et La Fabrique
INFO : 05 55 52 84 97 OU 05 55 63 10 06 OU WWW.VILLE-GUERET.FR OU WWW.CCYF.FR

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013
Royère-de-Vassivière
Le Common Diamond
Ce duo toulousain est armé d'une musique cérébrale et cardiaque, mêlant pop, minimalisme électronique et grands espaces : la space-pop
L'Atelier – 21h30
INFO : 05 55 64 52 22 OU HTTP://LATELIER23.FREE.FR

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013
Guéret
Dîner spectacle créole
Soirée sur le thème des 25 ans de l'association « Le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse » – Repas créole, spectacle de danse "Thaïti Hui", animation musique avec le groupe Faham – Réservation indispensable
Espace André Lejeune – 20h00
INFO : 06 74 28 79 83

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013
Guéret
Guéret en Scène !

Théâtre, danse et musique – Une grande fresque sur la mémoire des guérétois d'ici et d'ailleurs... Au programme énergie et créativité des associations guérétoises (danseurs, musiciens, plasticiens, comédiens, chanteurs, toutes générations confondues) – Entrée libre
Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30
INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2013
Guéret
Bernat Combi en concert : « Babau'famgalit »
Concert de musiques du monde, musique traditionnelle, dans le cadre de "DO RÉ MI FAyolle LA FAbrique" – Réservation indispensable
Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00
INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

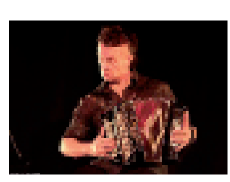


JEUDI 19 DÉCEMBRE 2013
La Souterraine
Jane Birkin « Arabesque »
Concert de musiques actuelles – Jane Birkin revisite, avec classe et originalité, le répertoire de Serge Gainsbourg
Centre Culturel Yves Furet, 20h30 – Départ en car de La Fabrique (Espace Fayolle) à 19h30
INFO : 05 55 52 84 97 (LA FABRIQUE) OU 05 55 63 10 06 (CCYF)

SAMEDI 4 JANVIER 2014
Guéret
Radium Valley en concert
Concert de musiques actuelles avec Radium Valley, le groupe Metal Darkwave formé en 2012 par Vadim Behagnon et Romain Janvier
Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00
INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

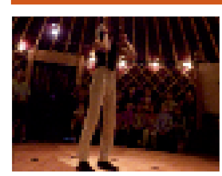
VENDREDI 10 JANVIER 2014
Saint-Maurice-la-Souterraine
Deni en concert : « Chez moi »
Découvrez un auteur-compositeur-interprète aux multiples facettes, qui prend la chanson comme support à ses divagations, ses souvenirs et ses espoirs
Salle des Fêtes – 20h30
INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

VENDREDI 17 JANVIER 2014
Sous-Parsat
Barbara, du bout des lèvres...
Organisé par la CIATE, Communauté de Communes Creuse Thaurion Gartempe, en partenariat avec Graines de rue et Pays'Sage et ses Bistrots d'Hiver – Chansons, avec Camille Simeray (La Meute rieuse) et Sam Burguière (Les Ogres de Barback) – Mise en scène de Werner Bûckler
Salle des Fêtes – 20h30
INFO ET RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)
INFO : WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM OU WWW.CIATE.NET

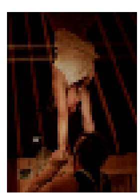


SAMEDI 25 JANVIER 2014
Le Chauchet
La Boucle
Organisé par le Pays Combraille en Marche – Compagnie Léon Larchet – Avec Jac Lavergne, mettant ses récits en musique
Salle polyvalente – 20h30
INFO ET RESERVATIONS : 05 55 83 11 17 OU WWW.PAYSCOMBRAILLEENMARCHE.ORG

Cirque



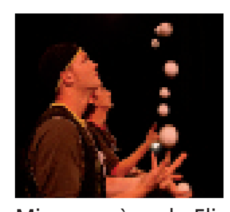
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013 ET VENDREDI 24 JANVIER 2014
Guéret / Bazelat
Train de Vies
Cirque jeune public, dans le cadre des "Vendredis Sorties" – Compagnie Cirque Plein d'Air – Trio acrobatique et musical – Spectacle sous yourte – Réservation indispensable
Vendredi 15 novembre à Guéret, 20h00 ; vendredi 24 janvier à Bazelat, 20h30
INFO : 05 55 52 84 97 (LA FABRIQUE) OU 05 55 63 10 06 (CCYF) OU WWW.CIRQUEPLEINDAIR.FR



SAMEDI 16 NOVEMBRE 2013
Guéret
Rêver les yeux ouverts
Dans le cadre des "Vendredis Sorties", duo acrobatique musical sous yourte – Compagnie Cirque Plein d'Air
Chantier-goûter ouvert au public – 16h00 – La Fabrique
INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MERCREDI 20 ET JEUDI 21 NOVEMBRE 2013
Aubusson
Post
Cirque Bang Bang – Avec Martin Palisse et Elsa Guérin
Mercredi 20 novembre à 19h30 et jeudi 21 novembre à 14h30
Spectacle sous chapiteau, esplanade Charles de Gaulle – Scène Nationale d'Aubusson
INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 17 DÉCEMBRE 2013
La Souterraine
Zip Zap : du virtuel au réel
Cirque-vidéo avec la compagnie Nulle Part – Mise en scène de Elie Lorier – Zip Zap est un spectacle qui combine l'art multimédia et l'art de la jonglerie
Centre culturel Yves Furet – 14h30
INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

DANSE

LES 21, 22 ET 23 NOVEMBRE 2013

Royère-de-Vassivière / La Courtine / Aubusson

Du bout des doigts

Nathalie Pernette, chorégraphe, va rencontrer et proposer des ateliers autour de la thématique du « toucher » aux résidents de trois EHPAD

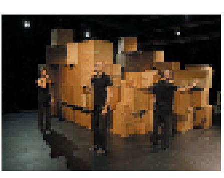
• Jeudi 21 novembre, EHPAD de Royère-de-Vassivière, 14h30

• Vendredi 22 novembre, EHPAD de La Courtine, 10h30 et EHPAD d'Aubusson, 15h00

• Samedi 23 novembre, Théâtre Jean Lurçat, 15h00 (stage de danse parents-enfants) et 18h00 (représentation "Du bout des doigts")

Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 10 DÉCEMBRE 2013

Aubusson

La cérémonie

Une pièce chorégraphique pour trois corps, un piano et une voix – Compagnie Pernette – Chorégraphie de Nathalie Pernette

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

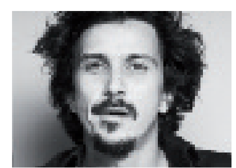
HUMOUR

MARDI 12 NOVEMBRE 2013

La Souterraine

Arnaud Tsamere : « Chose Promise »

Spectacle humoristique



Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR OU WWW.ARNAUDTSAMERE.COM

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 NOVEMBRE 2013

Fransèches / Soumans



Wally : « J'ai arrêté les bretelles ! »

Spectacle humoristique en chanson – Organisé par la CIATE (Fransèches) et le Pays Combraille en Marche (Soumans)

• Vendredi 15 novembre, salle des Fêtes de Fransèches, 20h30

• Samedi 16 novembre, salle des Fêtes de Soumans, 20h30

INFO ET RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN) OU 05 55 83 11 17 (PAYS COMBRAILLE EN MARCHE)
INFO : WWW.CIATE.NET OU WWW.PAYSCOMBRAILLEENMARCHE.ORG



VENDREDI 31 JANVIER 2014

La Souterraine

Marc Jolivet : « Rêvons ! »

One man show – Marc Jolivet présente son nouveau spectacle

Centre Culturel Yves Furet – 20h30 – Départ en car de La Fabrique à 19h30

INFO : 05 55 52 84 97 (LA FABRIQUE) OU 05 55 63 10 06 (CCYF) WWW.MARCJOLIVET.FR

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 16 NOVEMBRE 2013

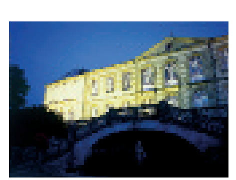
Ahun

20ème Salon des Artistes

Les artistes du Limousin ont travaillé sur le thème de ce 20ème salon, qui ne pouvait être autre que : « 20 » ! Expositions, animations pour les enfants, etc

Du lundi au samedi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM



JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013

Guéret

« L'Artothèque au Musée »

Les œuvres d'art contemporain de la collection de l'Artothèque du Limousin s'invitent au musée pour dialoguer avec les collections patrimoniales

Musée d'Art et d'Archéologie – Du mercredi au lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 52 07 20 OU WWW.VILLE-GUERET.FR/CULTURE/MUSEE.PHP



JUSQU'AU 5 JANVIER 2014

Île de Vassivière

Exposition personnelle de Fernanda Gomes

Cette artiste crée des œuvres in situ à partir d'éléments recyclés, matériaux usagés qu'elle trouve sur place et auxquels elle donne une nouvelle vie, en écho à l'architecture

Centre International d'Art et du Paysage – Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 – Fermeture les 25 décembre et 1er janvier

INFO : 05 55 69 27 27 OU WWW.CIAPILEDEVASSIVIERE.COM

HISTOIRE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF EN CREUSE

« LA NATURE N'A PAS CRÉÉ UN SEUL ÊTRE POUR LUI-MÊME... ELLE LES A CRÉÉS LES UNS POUR LES AUTRES ET A MIS ENTRE EUX UNE SOLIDARITÉ RÉCIPROQUE »

PIERRE LEROUX

JUSQU'AU 24 JANVIER 2014

Guéret

« Histoire du Mouvement Coopératif en Creuse »

Exposition, dans le cadre du mois de « l'Economie Sociale et Solidaire » auquel participe activement le Conseil Général de la Creuse. Il organise avec la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale) des manifestations multiples afin de mettre en avant toute la diversité et la vitalité de ce secteur de l'économie. C'est dans ce cadre que les Archives départementales, installées en partie dans l'ancien entrepôt de marchandises de « l'Union des coopérateurs de la Creuse », vous proposent de découvrir l'histoire du mouvement coopératif creusois.

Archives départementales – Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 50 OU HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR

DIVERS

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013

Aubusson

« Fête des loisirs créatifs »

Les artistes de la Rozeille organisent leur 5ème fête des loisirs créatifs en Creuse. Plus de 30 exposants amateurs et professionnels proposent des stands de tissus, bijoux, bois, laine, broderie – Ateliers et animations

Hall polyvalent – De 10h00 à 17h30

INFO : 05 55 83 84 05

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2013

Sainte-Feyre / Parc Animalier

Marché de Noël

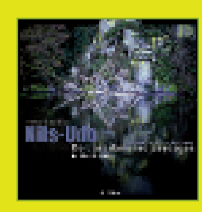
Préparez vos achats de Noël en découvrant jeux et jouets, artisanat d'art, produits régionaux gourmands, etc

Parc animalier Les Loups de Chabrières – A partir de 10h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 81 23 23 OU WWW.LOUPS-CHABRIERES.COM

et aussi...

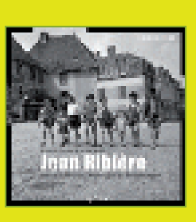
De l'art dans les paysages du Massif Central



Par Nils Udo
Editions Page Centrale ; 128 pages ; 25 €

Nils Udo est l'un des plus grands artistes contemporains, à l'origine du courant « Art in Nature ». Il propose un recueil de photographies du Massif Central donnant à voir et à comprendre ce paysage à travers ses installations dans la nature, comme celle réalisée l'an dernier à Crozant. L'ouvrage est préfacé par Bernard Vasseur, philosophe et critique d'art.

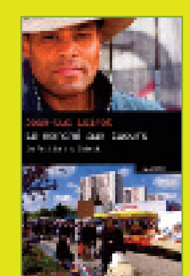
Instantanés de l'Auvergne et du Limousin



Par Jean Ribière – Textes Annick Faurot
Editions Page Centrale ; 128 pages ; 25 €

Un tout autre regard, celui du photoreporter Jean Ribière proposant un recueil des plus belles photos sur l'Auvergne et le Limousin des années 50. Des sourires des enfants au labeur quotidien, des images de la vie telle que Jean Ribière avait pu la saisir dans nos régions.

Le marché aux tueurs De Poitiers à Guéret



Par Jean-Luc Loiret
Geste Editions
448 pages ; 13,90 €

Des Couronneries de Poitiers à la place Bonnyaud de Guéret en passant par le Puy de Gaudy où la victime allait se ressourcer, c'est un polar haletant que nous propose Jean-Luc Loiret, en suivant l'enquête du commandant Venturini dans le milieu forain.

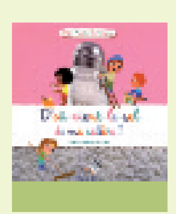
BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

À PARTIR DE 5 ANS

D'où vient le sel de ma salière ?

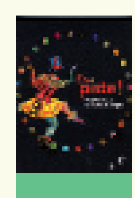


« Dis, comment ça marche ? Comment c'est fabriqué ? Et pourquoi ? Et avec quoi ? » Les enfants ont de nombreuses questions pour comprendre le monde qui les entoure. Et les parents n'ont pas toujours les réponses... Quel embarras !
La collection Exploradoc propose, sous la forme d'un reportage photographique, des informations précises et claires sur telle ou telle technique. Ce volume porte sur le sel, en remontant du produit fini vers son origine naturelle, explique ses utilisations et donne même la recette de la pâte à sel.

Sophie Bordet-Pétillon ; illustrations Hélène Convert – Editions Tourbillon, 2012.

DOCUMENT

En piste ! Les plus beaux costumes de cirque



Comme la parade d'un cirque arrivant en ville, de magnifiques costumes et parures issus des plus grandes compagnies au monde sont mis en scène. Voici l'occasion de retrouver tous les grands noms qui ont marqué l'histoire du cirque, de Fratellini à Bouglione en passant par le Cirque du soleil.
Un hommage aux arts du cirque, une plongée dans l'enfance, le bonheur de contempler les costumes et les accessoires de tous ces artistes incomparables, ainsi que les maquettes de leur maquillage.

Sous la direction de Joëlle Garcia et Delphine Pinasa ; textes de Pascal Jacob – Fage Imprimeur, 2013 – 191 pages – 29,90 €.

DOCUMENT

Les abbayes cisterciennes en France et en Europe



Ce bel ouvrage propose de superbes photographies accompagnées de textes retraçant l'histoire de l'Ordre Cistercien, né il y a neuf siècles.
Un beau voyage à travers l'Europe à la découverte d'un patrimoine architectural aux lignes rigoureuses et dépouillées.

Jean-François Leroux – Paris, Place des Victoires, 2013 – 399 pages.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE
L'ESS, une spécificité creusoise



Le mois de novembre est désormais dédié sur l'ensemble de l'Hexagone à l'économie sociale et solidaire. Le Département, une nouvelle fois, prendra toute sa part dans la valorisation de cette « autre économie », en accueillant le lancement officiel du Mois de l'ESS à Guéret, en proposant une exposition sur l'histoire du mouvement coopératif, une conférence et un colloque autour d'universitaires pour évoquer les innovations mais aussi les enjeux des espaces ruraux.
Cet engagement très marqué est le fruit d'un long travail auprès des associations, des mutuelles, des banques et des coopératives, pour construire ensemble des outils adaptés à notre développement économique et social.
Le Gouvernement, très attaché à nos espaces ruraux, s'est saisi de l'importance de l'ESS en créant en 2012 un ministère. Cette économie est vitale pour la Creuse ; elle est un des outils qui permet la création d'emplois et la lutte contre le chômage puisqu'elle représente plus de 5.000 emplois dans notre département. En effet nous sommes dans le classement de l'ESS au plan national avec 15,5% au titre de l'emploi salarié, le 5ème département.
A ce titre l'implantation du Master 2 « Manager à vocation culturelle et sociale », en février 2013, en lien avec le CNAM Limousin, traduit dans les faits à la fois notre implication mais aussi des réponses adaptées aux besoins exprimés par nos concitoyens.
L'ESS est, par son son originalité, son rapport au temps inscrit dans le long terme, un exemple et une idée neuve de 150 ans.
Par ces manifestations nous souhaitons faire résonner la force de ce mouvement, son inventivité, la richesse de ses hommes, comme une alternative, un atout pour la Creuse permettant de dessiner un projet de territoire. Le Conseil Général s'investit chaque jour pour accompagner cette économie innovante dans l'intérêt des Creusoises et des Creusois.

Jean-Luc LÉGER
Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE
La France qui se tait et qui paie



C'est désormais acquis et bien réel, le niveau des prélèvements obligatoires levé par le gouvernement de François Hollande est historique. Aucun contribuable n'y a échappé ; même nos retraités à faible pension ont dû pour certains s'acquitter, pour la première fois, d'impôt sur le revenu et sont donc devenus imposables au titre de la taxe d'habitation et de la redevance télévision ! Exemple flagrant de la justice sociale hollandienne !
Alors que M. Ayrault nous affirmait que 9 français sur 10 ne seraient pas touchés et M. Moscovici de rajouter que ces 9 français verraient même leurs impôts baisser, ce sont en fait près de 1,5 million de foyers fiscaux supplémentaires et 55% d'entre eux ont vu leur impôt augmenter.
Et le pire arrive en 2014, avec le plafond du quotient familial abaissé, l'effet en année pleine (2013) de la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires, la majoration des pensions de retraite pour ceux ayant eu 3 enfants et plus, désormais fiscalisée, l'augmentation de la TVA, le report de 6 mois de la revalorisation des retraites... Qui nous a fait rêver de pause fiscale ?
Et pour les collectivités, 2014 ne s'annonce guère mieux. Le gouvernement va procéder à une baisse drastique des dotations représentant pour les départements une réduction de plus de 400 M€. Pour calmer le mécontentement des élus, J-M Ayrault a annoncé un alignement du Fonds de Compensation de la TVA sur la hausse de la TVA. Cette hausse du FCTVA serait compensée par une augmentation des frais de gestion de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) perçus par l'Etat ; ces frais de gestion correspondant à 1% de la somme dont s'acquittent les entreprises passeraient à 2%. Ce gouvernement réenchanteur continue à enlever d'un côté pour mettre de l'autre. Belle leçon de gestion...
Nous avons tous le sentiment de payer des impôts pour les autres et donc de subir une forte injustice. On se tait et on paie ; le salarié, le retraité, l'agriculteur ou le chef d'entreprise ne va pas aller seul manifester devant son centre des impôts, c'est là la grande chance de ce gouvernement, pour l'instant.... Mais même pour le réenchanteur du rêve français, à force de ratisser, il n'y aura bientôt plus rien à ramasser.

Gérard GAUDIN
Président du Groupe de la Droite Républicaine

LE NOUVEAU RÉFLEXE POUR SE DÉPLACER

je CO voiture

www.covoiturage-creuse.fr



